



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 octobre 2017

Ensemble dans la maison commune de l'énergie pour construire l'avenir

La CRE a installé un comité de prospective réunissant 35 personnalités, acteurs majeurs du secteur de l'énergie sur le plan industriel, économique et sociétal.

Les acteurs majeurs du secteur, des intellectuels, des représentants du monde académique et des territoires se sont réunis à la CRE le 17 octobre 2017 et ont décidé avec détermination de travailler ensemble pour anticiper, identifier et comprendre les tendances à moyen et long terme, percevoir les ruptures et imaginer les transformations industrielles et technologiques à venir.

Ce sera un espace pluridisciplinaire d'échanges et d'analyses. Ses travaux collectifs seront publiés régulièrement et seront à la disposition du Parlement et du Gouvernement, de tous les acteurs du secteur et du collège de la CRE pour les aider à prendre la mesure des transformations majeures futures.

Trois thématiques orienteront les travaux : le consommateur d'énergie et les enjeux de la société, les choix énergétiques à moyen et long terme, l'avenir des réseaux avec l'arrivée massive du numérique et des technologies qui en découlent dans un contexte de transition énergétique.

« Le monde de l'énergie est d'abord bouleversé par l'exigence planétaire d'une action résolue vers la transition énergétique. Ensuite, notre époque est dominée par les effets qui résultent de la révolution numérique et par l'émergence des énergies renouvelables » a déclaré Jean-François CARENCO, président de la CRE. « J'ai souhaité nous voir réfléchir ensemble, industriels, consommateurs, intellectuels et régulateurs dans la maison commune de l'énergie ».

En cliquant [sur le lien suivant](#) vous pourrez visionner les interviews de Cédric Villani, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, de Cécile Maisonneuve, présidente de La Fabrique de la Cité, et de Jean-Laurent Lastelle, membre du collège de la CRE.

[Consulter le site du comité de prospective](#)

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.